

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Code de diffusion CNW 01+HEBDOS régions de Montréal et de Laval

LE MINISTRE HÉBERT ANNONCE LE DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DU DÉPISTAGE NÉONATAL DE L'ANÉMIE FALCIFORME DANS LES RÉGIONS DE MONTRÉAL ET LAVAL

Québec, le 28 novembre 2013 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, a annoncé aujourd'hui le déploiement progressif du dépistage néonatal de l'anémie falciforme dans les régions montréalaise et lavalloise. En implantation depuis le 4 novembre, ce nouveau dépistage s'ajoute à ceux réalisés dans le cadre du Programme québécois de dépistage néonatal sanguin et urinaire.

L'anémie falciforme est la variante la plus courante des maladies graves de l'hémoglobine. Cette maladie du sang est héréditaire et touche particulièrement les populations d'origine africaine et antillaise, mais également certaines populations du pourtour méditerranéen et de l'Asie. Chaque année, on estime à 40 le nombre de nouveau-nés atteints des variantes graves de cette maladie au Québec.

« Notre décision d'ajouter le dépistage de l'anémie falciforme de manière progressive au Programme québécois de dépistage néonatal sanguin et urinaire est principalement basée sur les recommandations d'un rapport réalisé par l'Institut national de santé publique du Québec en 2010. Elle a également été prise en regard de notre capacité à mieux intégrer les services cliniques pour cette maladie, ainsi que des bénéfices démontrés, qui surpassent nettement les inconvénients », a déclaré le ministre Hébert.

En effet, le dépistage néonatal permet l'administration préventive d'antibiotiques aux nourrissons atteints. Une précaution tout à fait indiquée, puisque les enfants de moins de trois ans atteints d'anémie falciforme ont un risque plus élevé de souffrir d'infections pouvant entraîner le décès. Outre les infections et les crises de douleurs, qui sont les problèmes de santé les plus fréquemment rencontrés par les personnes atteintes, cette maladie chronique peut également causer diverses complications très sévères, telles que des accidents vasculaires cérébraux ou encore des paralysies. Une prise en charge organisée autour des centres universitaires pédiatriques et une meilleure éducation des parents sur la maladie peuvent réduire les risques de complications chez les enfants.

« Les régions de Montréal et Laval ont été privilégiées pour ce déploiement progressif, car on y enregistre environ 80 % des naissances à risque de développer la maladie. Cet ajout au Programme sera aussi l'occasion de réviser graduellement l'ensemble des outils d'information afin de limiter l'inquiétude des parents et d'outiller plus efficacement les professionnels de la santé concernés », a conclu le ministre Hébert.

Pour avoir plus renseignements au sujet de l'anémie falciforme ou du programme de dépistage néonatal, la population est invitée à consulter le www.msss.gouv.qc.ca/depistage-neonatal

Renseignements : Ariane Lareau
Attachée de presse du ministre de la Santé et des
Services sociaux et ministre responsable des Aînés
418-266-7171